

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-107 du 27 Mai 2013

L'an deux mil treize, le vingt sept mai à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-ARTOIS s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes Odile CONSTANT – Josiane STORET – Maud LACMENT – Chrystèle LECTEZ – Evelyne DROMART

MM. Julien MAHIEU - Yves MARECHAL – Bernard SEGERS – Yves BONNERRE – Eric REMY – Eugène LEFEBVRE – Philippe GORGUET – Jean-Marie PLESSIET – Lucien CORBEAU – Albert DOBOEUF - Pierre COLLE – Serge NACRY – Jean-Noël MENAGE – François KOLAZA – Jean-Charles DERUE – Philippe LEFORT – Xavier LEROUX – Lionel ANTINORI – Gabriel TRANNIN – Jean-Marie BLAISE – Michel POUILLAUDE – Daniel BEDU

Yves MARECHAL absent et excusé, a été suppléé par Me Fabienne DERANCOURT
Lucien CORBEAU absent et excusé, a été suppléé par Mme Carole TOURBEZ
Albert DOBOEUF absent et excusé, a été suppléé par M. Jacques WEEXSTEEN
Jean-Noël MENAGE absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY
Philippe LEFORT absent et excusé, a été suppléé par M. Dominique LEMAIRE
Jean-Marie BLAISE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-François BERTIN
Michel POUILLAUDE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-Paul LEBRET
Daniel BEDU absent et excusé a été suppléé par M. Régis RICHARD

Jean-Charles DERUE absent excusé a donné pouvoir à M. Bruno DUVERGE
Chrystèle LECTEZ absente excusée a donné pouvoir à M. Michel LALISSE

Objet : **Demande d'agrément des sentiers de randonnée pédestre de la collectivité**

La séance ouverte, Monsieur Le Président expose au Conseil de Communauté la création et l'entretien de chemins de randonnée pédestre sur le territoire de l'intercommunalité.

Ces différents sentiers ont fait l'objet d'une expertise de la part de la Fédération Départementale de Randonnée Pédestre pour obtenir un agrément au titre des sentiers de petite randonnée.

Monsieur Le Président propose au Conseil de Communauté de valider la demande d'agrément faite pour les sentiers suivants :

- Le sentier Le Chtio Vêlu au départ de Bertincourt
- Le sentier du Tour du Canal du Nord au départ de Havrincourt
- Le sentier des Ecoliers au départ de Havrincourt
- Le sentiers des Bannis au départ d'Hermies
- Le sentier des Bosquets au départ de Metz-en-Couture
- Le sentier des Huguenots au départ de Morchies
- Le sentier des Trois Clochers au départ de Rocquigny
- Le sentier Les Anciens Chemins au départ de Vêlu

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité :

- d'approuver la demande d'agrément auprès la Fédération Départementale de Randonnée Pédestre pour les sentiers précités.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 29 mai et transmission en Préfecture le 29 mai 2013.

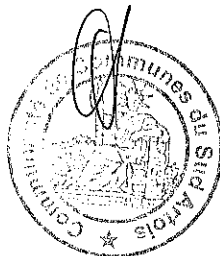
Pour extrait conforme.



Certifié et rendu exécutoire par affichage
Le 29 mai et transmission
en Préfecture le 29 mai 2013.

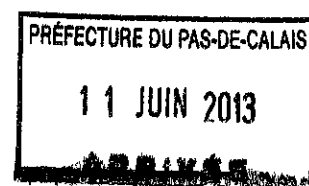
Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction des Collectivités Locales

11 JUIN 2013

ARRIVÉE